

# LSD, champignons, autres hallucinogènes et hallucinogènes de synthèse

Magali Martinez, Éric Janssen

Les substances hallucinogènes provoquent des distorsions des perceptions visuelles, auditives, spatiales et temporelles et, pour certains, de la perception de soi-même. Elles sont présentes dans certains végétaux (hallucinogènes naturels) ou produites chimiquement (hallucinogènes synthétiques). Par rapport aux autres groupes de substances, celui des hallucinogènes rassemble le plus grand nombre de produits, et plus encore, depuis l'émergence des nouveaux produits de synthèse (NPS ; voir chapitre « Nouveaux produits de synthèse » p. 151). Par ailleurs, l'utilisation d'Internet comme mode d'approvisionnement a en partie modifié leur diffusion (voir chapitre « Internet et le commerce de substances psychoactives illicites », p. 71). Les champignons hallucinogènes, dont certaines variétés poussent en France, sont les hallucinogènes naturels les plus consommés, tandis que les plantes comme la *Salvia divinorum* ou la *Datura stramonium*, ainsi que les substances à la base de breuvages, comme la diméthyltryptamine (DMT) pour l'ayahuasca, ou encore l'iboga, connaissent une diffusion nettement plus modeste.

Les principaux hallucinogènes synthétiques, bien moins consommés que les champignons, sont : le LSD, ou diéthyllysergamide, parfois appelé « trip » ou « acide » (Milhet *et al.*, 2017), la kétamine, substance utilisée comme anesthésique en médecine vétérinaire et humaine (Gandilhon *et al.*, 2014), ou, parmi les NPS appartenant au groupe des hallucinogènes, le 2C-B, le DOC ou les 25x-NBOMe (Martinez *et al.*, 2017).

Toutes les substances citées sont inscrites en France sur la liste des stupéfiants, sauf la *Salvia divinorum*, classée comme substance vénéneuse, et le DOC.

## Des substances surtout essayées par les jeunes adultes

Les champignons et le LSD sont les seuls hallucinogènes dont la consommation est suffisamment répandue en population générale pour être quantifiée (tableau 1). Malgré les quelques variations constatées, les usages au cours de l'année pour ces deux substances restent entre 2014 et 2017 aux alentours de 0,3 % parmi les 18-64 ans. Par ailleurs, même si l'usage des champignons hallucinogènes est faible en population générale adulte, ce sont les produits illicites les plus expérimentés après le cannabis par les moins de 30 ans.

Les expérimentations de LSD au cours de la vie chez les adultes (18-64 ans) et chez les jeunes de 17 ans entre 2014 et 2017 restent stables. Au cours de la même période, l'expérimentation des champignons chez les jeunes de 17 ans a régressé, atteignant son niveau le plus bas depuis 2001 (3,1 %). En revanche, elle augmente chez les adultes, notamment du fait d'une hausse chez les 18-25 ans et 26-34 ans. Pour les hallucinogènes synthétiques, cette hausse pourrait être liée à leur plus grande disponibilité, ainsi qu'à l'amélioration de leur image.

Tableau 1. Expérimentation de LSD et de champignons hallucinogènes, adultes et jeunes, au cours de la vie (en %)

	LSD		Champignons hallucinogènes	
	2014	2017	2014	2017
18-64 ans	2,6	2,7	4,8	5,3
Hommes		4,0		8,0
Femmes		1,4		2,7
17 ans	1,6	1,6	3,8	2,8
Hommes		1,9		3,6
Femmes		1,5		1,9

Sources : Baromètres santé 2014, 2017, ESCAPAD 2014, 2017, OFDT

## Lente diffusion hors des cercles d'initiés, nouvelles pratiques

L'usage des hallucinogènes concerne traditionnellement des publics précis, observés dans des espaces spécifiques. Ainsi, ils exercent un attrait important sur les consommateurs de l'espace festif alternatif, où une surprévalence d'expérimentations de ces substances par rapport à la population générale a été constatée (Reynaud-Maurupt, 2006 ; Reynaud-Maurupt *et al.*, 2007). De récentes études locales sur des analyses biologiques confirment la poursuite de ces pratiques (Daveluy *et al.*, 2018 ; Dumestre-Toulet *et al.*, 2018). Alors que au début des années 2000, les produits phares comme la kétamine, le LSD, le 2C-B ou la DMT étaient réservés à des cercles d'initiés (Costes, 2000 ; Hautefeuille et Velea, 2002 ; Jansen, 2000), ils se diffusent lentement et sporadiquement, dans des espaces festifs de plus en plus divers (Gandilhon *et al.*, 2014 ; Martinez *et al.*, 2017 ; Milhet et Néfau, 2017).

Ce mouvement contribue aux changements observés des représentations et des pratiques de consommation. Déjà en 2013, les hallucinogènes sont perçus comme ne générant pas de dépendance, lors d'usages très ponctuels. Cette image positive est entretenue par la médiatisation de leur usage<sup>1</sup> et les travaux scientifiques récents sur leur potentiel thérapeutique (Coppola et Mondola, 2012 ; Grady *et al.*, 2017 ; Joignot, 2018). De plus en plus perçus comme ludiques, ces produits sont moins utilisés pour répondre à une démarche individuelle et davantage avec un but festif (Gérome *et al.*, 2018 ; Milhet et Néfau, 2017). Cette évolution est particulièrement perceptible avec la kétamine. Dans les années 1990-2000, les consommateurs considéraient le produit comme puissant, avec des effets difficilement contrôlables (Costes, 2000). Aujourd'hui, les consommateurs maîtrisent mieux les doses pour parvenir à une euphorie et une légère stimulation, sans entraîner de bouleversement marqué des sens (Cadet-Taïrou et Dambélé, 2013a ; Gérome *et al.*, 2018).

Cette évolution des pratiques a des répercussions sur la variété des profils d'usagers, qui incluent désormais davantage de personnes insérées (Gérome *et al.*, 2018 ; Milhet et Néfau, 2017). Ces dernières sont sans doute à l'origine de l'introduction des substances hallucinogènes dans des espaces urbains et auprès de consommateurs d'autres milieux.

1. <https://www.konbini.com/fr/tendances-2/micro-doses-lsd-alternative-cafe/>

## Un marché mieux approvisionné

Seules les données des saisies, les cas d'agressions<sup>2</sup> et les observations ethnographiques permettent d'apprécier le trafic de ces substances.

Entre 2014 et 2016, les chiffres des saisies de LSD sont relativement bas (5 400 doses en moyenne par an), bien que les consommateurs évoquent une hausse de sa disponibilité en 2017. La kétamine et la DMT présentent une accessibilité sans précédent et font partie des nouvelles substances psychoactives le plus souvent saisies depuis 2015 (OFDT, 2016, 2017a, 2018a). La présence des NPS imitant respectivement le LSD (Martinez et al., 2017), la kétamine (Lahaie et Martinez, 2011) ou le DMT (5-MEO-DMT) est aussi régulièrement signalée, sans que ceci puisse être démontré systématiquement par des analyses chimiques.

Cette poussée de l'offre est possiblement due à Internet, et en particulier au darknet (voir chapitre « Internet et le commerce de substances psychoactives illicites », p. 71). Cette disponibilité accrue est une conséquence de l'évolution des modalités d'accès, notamment dans l'espace urbain (Gérome et al., 2018).

## Des conséquences sanitaires encore mal explorées

Les principales conséquences sanitaires de la consommation des substances hallucinogènes sont souvent connues pour être le *bad trip*, le risque de décompensation psychiatrique ou des accidents générés indirectement (Cadet-Taïrou et Dambélé, 2013a). On peut noter ces dernières années un nombre plus élevé de cas sanitaires rapportés (intoxications ou décès), qui reste relativement faible par rapport à d'autres substances. Il concerne des NPS hallucinogènes (Eiden et al., 2018 ; Martinez et al., 2017), dont la toxicité reste encore mal cernée, mais aussi la kétamine. En 2016, le dispositif DRAMES a enregistré un nombre plus élevé de décès<sup>3</sup>, possiblement en lien avec un usage en contexte sexuel (Milhet et Néfau, 2017). Un point marquant durant ces dernières années est la prise en considération plus importante du risque urologique, néphrologique ou hépatique causé par une prise régulière ou des doses élevées de kétamine (Micallef et al., 2018).

2. Des cas d'agression ont été rapportés : une soumission chimique par usage de scopolamine (pratique existant notamment en Amérique du Sud) et un recours au breuvage de l'ayahuasca. Un décès enregistré est en lien avec l'obtention sur Internet d'une poudre faussement présentée comme de l'iboga, mais contenant du rauwolfia sp., un produit souvent substitué à l'iboga. Voir pour chacun de ces produits : Alcaraz et al., 2018 ; Gicquel et al., 2015 ; Hoizey et al., 2017.

3. Huit décès dont 4 pour la kétamine et 3 pour le LSD sont enregistrés en 2016, vs 3 en 2015, 0 en 2014 et 3 en 2013.

## Évolutions récentes

Les usages de substances hallucinogènes demeurent globalement très faibles. Les hausses constatées sont liées à des tranches d'âge précises, à la plus grande disponibilité de ces produits, ainsi qu'à l'amélioration de leur image. Au final, les substances hallucinogènes semblent très progressivement faire l'objet de plus d'expérimentations, chez des publics plus variés, mais fréquentant en priorité les espaces festifs. L'élément marquant de ces dernières années concerne les pratiques de consommations, qui se sont affinées, témoignant d'une appropriation plus importante de ces produits par les consommateurs.

